

Date: 01.10.2015

LE JOURNAL

DEPUIS 1863 DU JURA



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 9'364
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 29
Surface: 99'441 mm²

ESSAI Johan Rochel publie «La Suisse et l'Autre», un plaidoyer libéral

L'esquisse d'un contre-discours sur l'asile et l'immigration



En matière d'asile, la Suisse doit faire face à ses responsabilités, selon Johan Rochel. Le repli sur soi et la fermeture des frontières ne sont pas une solution, plaide le philosophe et docteur en droit. KEYSTONE



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 9'364
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 29
Surface: 99'441 mm²

LE CONTEXTE

Johan Rochel, philosophe et docteur en droit, publie «La Suisse et l'autre. Plaidoyer pour une Suisse libérale». Cet essai se veut un contre-pied aux idées dominantes de repli sur soi et de fermeture en matière d'asile et d'immigration. Un discours rare en cette période électorale. Entretien avec l'auteur.

PROPOS RECUEILLIS PAR

«Vous m'avez déjà posé la question l'année dernière.» Douze mois plus tard, Johan Rochel n'a toujours pas l'impression de prêcher dans le désert. Son ouvrage va pourtant à l'encontre du discours majoritaire sur l'asile et l'immigration. Les premiers retours sont encourageants à ses yeux. «Pour beaucoup, c'est un sentiment de bienvenue, enfin l'esquisse d'un contre-discours, une autre façon d'aborder la question. Cet effort enrichit la discussion.»

Johan Rochel se veut optimiste. «Sur la question de l'asile, le camp du bon sens peut basculer très vite. On l'a vu lors du débat au Parlement. On ne peut pas parler de moratoire de l'asile maintenant: l'incohérence avec nos valeurs est trop flagrante. En ce sens, le livre ne prêche pas dans le désert. Il s'inscrit dans les valeurs que la Suisse s'est choisies.»

Comment faire passer ce message d'ouverture chez les politiques, notamment auprès de la droite dite libérale?

Dès le 19 octobre (réd: au lendemain des fédérales), on pourra travailler de manière plus constructive. Les solutions naissent au centre-droit. Surtout pour un parti qui se dit libéral-radical. Il y

a un effort de cohérence très important à faire. J'espère que les élus retrouveront le chemin de ces valeurs. Le livre peut jouer le rôle d'électrochoc.

Il faudra faire avec la votation sur l'immigration du 9 février 2014.

La décision du 9 février n'était pas bonne. La libre circulation des personnes est un excellent système de contrôle. On l'exerce en le liant à la demande de travail. Si la personne n'a pas de contrat de travail, elle ne peut pas s'établir en Suisse.

Pour l'immigration hors Union européenne, vous suggérez l'introduction d'une «red card», comparable à la carte verte en vigueur aux Etats-Unis. Quels en seraient les avantages?

La «red card» est un système beaucoup moins bon si on l'utilise seul. On se frotte à toutes les difficultés de prévoir l'imprévisible. Par contre, c'est une idée intéressante si on garde la libre circulation des personnes avec l'Union européenne.

La Suisse offrirait de 2000 à 3000 cartes par année et esquisserait l'organisation de la migration comme «triple gain». Les migrants, les Etats d'origine et la Suisse y gagnent. La migration devient un véritable outil d'aide au développement. De plus, tous ces gens, qui ensuite retournent dans leur pays, sont des petits ambassadeurs pour la Suisse et des contacts dans les marchés.

Cette migration est plus circulaire. Ce n'est plus une migration envisagée une fois pour

toujours. La migration est une phase de la vie et elle est organisée à l'avantage de tous. Symboliquement, le douanier devient un ami. Comme la libre circulation, ce système est lié au marché du travail. Il y a un effet

tampon. Toutefois, il faut prendre conscience qu'on ne peut pas dire à quelqu'un, qui contribue au système suisse, de partir au bout de 15 ans. Les migrants sont des participants à part entière à notre projet de société.

Vous avez d'ailleurs une position très progressiste en matière de droit de vote des étrangers. Faut-il en faire davantage?

Quelqu'un qui paye des impôts devrait pouvoir décider de ce qui se fait en commun. Cette personne est soumise à des lois. Elle ne peut pas s'exprimer sur les règles. Dans ce sens, elle est dominée. Elle a la même vie, le même quartier, le même club sportif, mais elle n'a rien à dire.

Quelle conséquence a cette situation à vos yeux?

On se prive de compétences. C'est stupide. Et si on envoyait le message: 'Décidez avec nous!?' Il est difficile de montrer concrètement que l'effet symbolique est tout autre. Pourtant, il n'y a pas photo.

L'effet essentiel, si les principaux concernés pouvaient participer, serait que la qualité du débat migratoire s'améliorerait. On le voit aux Etats-Unis, où les candidats ne peuvent plus dire n'importe quoi sur les Latinos par exemple.



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 9'364
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 29
Surface: 99'441 mm²

En Suisse, sur les Erythréens, on peut dire tout et n'importe quoi. Eux, on ne les entend jamais. S'ils pouvaient participer au débat, on aurait un contre-pouvoir. Ce n'est pas encore un changement de contenu, mais ça empêcherait les autres de dire n'importe quoi. Si on laisse parler ceux qui sont concernés, la qualité du propos monte. Sur la migration, on ne consulte pas les principaux concernés.

Vous évoquez les trajectoires

de vos deux grands-pères. Vous rendent-elles plus sensibles au sort des réfugiés?

Ce n'est pas la raison numéro un. Mes grands-parents, je ne les ai jamais vus comme des réfugiés, mais avant tout comme la famille, puis peut-être comme un Français et un Italien. Ça dit, d'ailleurs, la réussite de la Suisse dans le message qu'elle transmet. Il y a un sentiment de normalité assez profond. Je n'ai aucun doute que, dans 20 ans, les

enfants de ceux qui arrivent maintenant seront dans la normalité.

Votre ouvrage sera-t-il traduit en allemand pour diffuser le message à une plus large échelle?

Oui, j'ai des contacts avec la maison d'édition de la «Neue Zürcher Zeitung». Mais je suis à la recherche de soutien financier pour la traduction.

DANIEL DROZ



« Pour beaucoup, c'est un sentiment de bienvenue, enfin l'esquisse d'un contre-discours. »

JOHAN ROCHEL DOCTEUR EN DROIT ET PHILOSOPHE

«La liberté et l'égalité sont les piliers d'une Suisse libérale et responsable»

«La liberté et l'égalité sont les piliers d'une Suisse libérale et responsable». C'est ici le canevas de l'essai de Johan Rochel. A une certaine image de la Suisse mythique, il faut «opposer le patriotisme des libertés et des droits, plutôt que de s'ancrer dans des valeurs identitaires visant à marquer les différences entre 'nous' et 'eux'».

Ce plaidoyer pour une Suisse libérale envers «l'Autre» recouvre autant l'asile, le regroupement familial, l'immigration économique que la démocratie.

«Le paradigme du repli et de la tentation de vivre en dehors du monde a vécu; commence le temps de l'accompagnement et de la gestion intelligente et respectueuse des défis migratoires», écrit-il. La Suisse porte, aujourd'hui, une responsabilité pour ses actions et ses décisions. Ne serait-ce que, par exemple, parce que le

peuple a décidé que les requérants d'asile ne pourraient plus déposer une demande d'asile dans les ambassades.

Les citoyens, qui ont fait ce choix librement et en toute conscience sont donc responsables. «A ce titre, le sort des migrants qui tentent leur chance par la Méditerranée ne saurait leur être totalement insignifiant. Ils n'ont d'autre choix que de reconnaître leur part de responsabilité.»

Le regroupement familial? «La Suisse libérale ne peut faire l'apologie de la valeur 'famille' en politique et lui refuser sa pertinence en matière d'immigration.»

Quatre justifications sont généralement avancées pour refuser l'entrée en Suisse aux immigrés: la sécurité, la culture, les ressources naturelles et la situation économique. Johan Rochel les bat en brèche, exemples concrets à l'appui.

La sécurité de la Suisse, lors des guer-

res des Balkans et du Kosovo dans les années 1990, n'a jamais été mise en danger, rappelle-t-il. Pas davantage que sa culture et ses ressources naturelles. La première «est profondément hétérogène et sans cesse en mouvement».

Pour les secondes, «il n'est pas possible d'affirmer que les mouvements migratoires mettent en danger les fondements de notre vie en société. (...) Faut-il rappeler que les cinq quartiers de New York comptent 8,4 millions d'habitants répartis sur 1200 km², alors que le canton de Fribourg seul s'étend déjà sur 1600 km²?»

Ce ne sont là que quelques extraits, mais le tout est argumenté et étayé. Et, point final, la totalité des droits d'auteur de l'essai sera reversée au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Date: 01.10.2015

LE JOURNAL

DEPUIS 1863 DU JURA



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 9'364
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 29
Surface: 99'441 mm²

**«La Suisse et l'autre.
Plaidoyer pour une Suisse
libérale»:**

Johan Rochel, éditions
Slatkine, 175 pages.



Les Suisses ne peuvent pas être indifférents à ceux qui tentent la périlleuse traversée de la Méditerranée, souligne Johan Rochel. KEYSTONE